

Sous les lignes, prudence : restons à distance



Régulièrement, vous parcourez vos cultures à pied ou à bord de machines agricoles. Vous installez des systèmes d'irrigation (ou des tuyaux d'irrigation), aménagez des drains, élaguez ou abattez des arbres.

En effectuant ces opérations à proximité des lignes, vous vous exposez à des risques éventuels. En vous approchant trop près, vous ou

votre engin pouvez provoquer un arc électrique et aussi toucher une ligne aérienne ou un câble souterrain : vous risquez alors l'électrocution.

Pour vous protéger, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter des mesures simples de prévention.

Lisez attentivement les règles élémentaires à respecter pour éviter des risques inutiles.

Retrouvez les conseils de sécurité à respecter sur notre site internet : www.gers-chambagri.com